



**Association des professeur.e.s retraité.e.s de l'Université
d'Ottawa
Association of Professors Retired from the University of
Ottawa**

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2024

2024 ANNUAL GENERAL MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- | | |
|---|--|
| 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum | 1. Opening of meeting and verification of quorum |
| 2. Approbation de l'ordre du jour | 2. Approval of the Agenda |
| 3. In Memoriam | 3. In Memorium |
| 4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2023 | 4. Approval of the Minutes of the AGM of May 23 rd , 2023 |
| 5. Suivi du procès-verbal | 5. Business arising from the Minutes |
| 6. Mot de la présidente | 6. A Few Words from the President |
| 7. Rapport du trésorier | 7. Treasurer's Report |
| 8. Rapport du secrétaire | 8. Secretary's Report |
| 9. Rapport du Comité des bourses | 9. Report of the Scholarship Committee |
| 10. Rapport du Comité de régime de retraite | 10. Report on the Pension Committee |
| 11. Rapport des ARUCC | 11. Report on CURAC |
| 12. Proposition d'amendement à la Constitution de l'APRUO | 12. Proposal to amend the Constitution of the APRUO |
| 13. Autres affaires | 13. Other Business |
| 14. Ajournement | 14. Adjournment |

**Association des professeur.e.s retraité.e.s de l'Université d'Ottawa
Association of Professors Retired from the University of Ottawa**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

*qui a eu lieu le mercredi 29 mai, 2024 à 13 h 30 en format hybride,
en présentiel au 12^e étage du pavillon Desmarais,
55 avenue Laurier Est, Ottawa et par visioconférence*

Minutes of the Annual General Meeting

*which was held on Wednesday May 29, 2024 at 1:30 pm in hybrid mode,
in person on the 12th floor of Desmarais Hall, 55 Laurier Avenue East,
and by videoconference*

Membres du Conseil d'administration présents / Members of Administrative Committee present : Doug Angus, Charles Belleau (vice-président / Vice-President), Richard Clément (Treasurer / trésorier), Douglas Clayton (Secretary / secrétaire), Andrée Durieux-Smith, André Lapierre, Sylvie Lauzon (President / présidente), Raymond Leblanc.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification d'un quorum / Opening and verification of quorum

La présidente Sylvie Lauzon souhaite la bienvenue à chacun et chacune à l'Assemblée générale annuelle de l'APRUO et plus particulièrement aux nouveaux membres de l'Association et ceux et celles qui assistent en ligne. Elle se réjouit également de la présence d'Hélène Boivin, présidente de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) et la remercie des liens cordiaux et de la collaboration qui existent entre les deux associations sœurs.

The President Sylvie Lauzon welcomes everyone to the Annual General Meeting of the APRUO, especially the members who have recently joined the Association. She is also delighted that Hélène Boivin, President of the Administrative Staff Retirees Association (ASRA) is present and expresses her gratitude for the cordial relations and collaboration that exist between the two sister associations.

La présidente signale que l'assemblée est enregistrée. / The President notifies those present that the meeting is being recorded.

Sont présent.e.s en personne / The following members are present in person: Tom Baker; Werner Bausenhart; Léo Benoiton; Walter Burgess; Pierre Calvé; Lise Chislett; Pierre Daoust; Joseph de Koninck; Benoit Dionne; Tibor Egervari; Frances Fothergill Bourbonnais; Devinder K. Gandhi; Michel Gardaz; Rachel Grondin; Michael Guolla; Jennifer Haire; Patrick Imbert; Maurice Jetté; Mario Lamontagne; Dany Laveault; Colin Lay; Marie-des-Anges Loyer; Thomas Moon; Denis

Nadeau; Mark Stolarik; Maurice Taylor; Jules Thibault; John Trent; Jan Veizer; Marie-Josée Vignola; Alysse Weinberg.

Les membres suivants participent par Zoom / The following members attend by Zoom: Loraine Albert; Marie-Josée Berger, Marie Drolet; Amy Felty; Corinne Gaudin; Gail Ivanoff; David Large; Seymour Mayne; Agatha Schwartz; Daniel Zéghal.

La présidente demande au secrétaire si le quorum (25 membres) est atteint; il le confirme. / The President asks the Secretary whether the quorum of 25 members has been reached. He confirms that it has.

2. Approbation de l'ordre du jour / Approval of the agenda

Sur une motion d'Andrée Durieux-Smith appuyée par Marie-des-Anges Loyer l'ordre du jour est approuvé sans modification. / On a motion by Andrée Durieux-Smith and seconded by Marie-des-Anges Loyer the Agenda is approved without modification.

3. In Memoriam

La présidente propose un moment de silence en l'honneur de nos collègues décédés. / The President proposes that those present observe a moment's silence in honour of their deceased colleagues.

Ensuite le vice-président Charles Belleau lit la liste de tous les membres retraités décédés entre avril 2023 et avril 2024 pour qui nous avons eu l'information du décès durant cette période (Annexe 1). The Vice-President Charles Belleau reads the list of all the retired members who have passed away in the period April 2023 – April 2024. (Annex 1)

À ces noms il annonce le décès de deux autres retraité.e.s décédé.e.s depuis : Marion McGee (Sciences de la santé) et Pierre Boudreau (Éducation). In addition to the names in the Annex he announces the recent demise of two other retirees: Marion McGee (Health Sciences) and Pierre Boudreau (Education).

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2023 / Approval of the minutes of the AGM of May 23rd, 2023

Members have had the opportunity to consult the text of the minutes, which have been published on the APRUO website and distributed to each member by e-mail. (Annexe 2) On a motion proposed by Jules Thibault; and seconded by Maurice Taylor the minutes are approved unanimously without modification.

5. Suivi du procès-verbal / Matters arising from the minutes

To a question from Maurice Taylor the President assures the member that she will be addressing the issue of a communications officer and also a special events committee in her remarks.

6. Mot de la présidente / President's Remarks:

La présidente commence par noter que la membriété de l'Association reste stable à 324 membres – donc environ le même chiffre que l'année dernière.

Ensuite elle remercie chacun des membres du CA pour leur travail pendant l'année passée et passe en revue chaque membre, leur rôle et leur contribution.

- Doug Angus joined the committee in 2023 and has been a member of the special events committee.
- Charles Belleau, outre le rôle qu'il a joué comme représentant votant de l'Association au sein du Comité de la pension, a agi comme vice-président et a tenu compte des décès et retraites.
- Doug Clayton has continued to work as Secretary of the Association.
- Richard Clément joue un rôle clé comme trésorier. En plus, il a travaillé avec Charles Belleau pour classifier toutes les archives de l'Association.
- Frans De Bruyn could not be present at the AGM. He has assumed the role of Communications Manager and is responsible for the Website.
- Andrée-Durieux-Smith a été co-optée après l'AGA de 2023. Elle est membre du comité des bourses et aussi du Comité des projets spéciaux. Elle s'occupe également de la liaison avec l'APAR.
- Leslie Laczko was unable to attend the AGM for personal reasons. He presides the Scholarship Committee, which this year awarded four scholarships of \$2,000. The names and information about the four awardees is to be found on the website.
- André Lapierre assiste aux reunions du Comité de pension comme observateur. Il se trouve que les contributions de nos représentants au Comité sont très appréciées par les autres membres. André représente l'Association auprès des ARUCC (Associations des retraité.e.s des universités et des collèges du Canada) et sert de traducteur de notre association.
- Raymond Leblanc s'est joint au CA en 2023. Il est membre du Comité des bourses et du Comité des projets spéciaux.

La présidente souligne le travail de recrutement effectué - surtout par la présentation aux futur.e.s retraité.e.s dans le cadre des ateliers de préparation à la retraite qui se font maintenant par zoom

On maintient des réunions régulières avec les Ressources Humaines. Whenever members (and also non-members) write to us about their concerns, these are raised with HR and often the information on the website is revised and made more accurate as a result. We have a very good relationship with Neil Courtemanche of HR, who listens carefully to our concerns and is very willing to help.

The President also meets with the executive of the APUO; this year negotiations will begin on a new Collective Agreement. There is nothing to report as yet.

Work has begun on the four-point action plan. Point one was the necessity to make the APRUO better known. To this end we have created the position of Communications officer and have sought consultation with specialists in marketing.

One of the points was recruiting and retention of members. Nous avons demandé que le paiement des cotisations soit effectué par déduction mensuelle de la rente. Cela s'avère impossible. Donc on a facilité le paiement des frais d'adhésion par Interac sur le site web et créé la possibilité de payer pour une période de trois ans. Pourtant, les membres ne visitent pas suffisamment le site. Reste la question d'inciter les gens à visiter le site. Pour inciter les collègues à devenir membre de l'APRUO la présidente écrit une lettre personnelle à chacun et chacune des personnes qui prennent leur retraite.

A third point was to improve the information about benefits for members. This has been the topic of several articles in the Bulletin. In addition, the information on the website has been made more detailed and informative.

The fourth point was to increase the social activity of members. For this the Special Events Committee organized two activities:

- Une réception en l'honneur de Pierre Calvé pour la présentation du prix « Tribute » de CURAC et de son livre qui venait de paraître. Les membres de l'Association y ont insisté en grand nombre.
- Une visite guidée de l'exposition Riopelle au Musée des beaux arts du Canada.
-

À la fin du mot de la présidente le secrétaire profite de l'occasion pour la remercier pour son leadership et sa dévotion à l'Association.

7. Rapport du trésorier / Treasurer's Report

Le Trésorier Richard Clément présente son rapport financier pour l'année 2023-2024, transmis aux membres avant l'AGA (Annexe 3). Il annonce que l'APRUO est en très bonne position financière. The unusual sum of \$52,003 under revenue is the residual payment of the Ognanovic legacy, which had a total value of \$157,003.00. We have already placed \$75,000 in the scholarship fund. The question of what to do with the remainder is an object of discussion. Most likely a substantial part will go to the scholarship fund, and the remainder used for special projects.

The other striking feature in the report is the sum of over \$6,000 spent on events – principally the AGM and the Calvé reception. For three years we had no expenses in this category because of COVID. Also the cost of catering has increased dramatically. Nevertheless, the fiscal situation of the Association remains in balance.

To a question from Maurice Taylor regarding the procedure for allocating the remainder of the legacy, the Treasurer explains that this will be the object of a discussion in the Admin

Committee. This will probably include an assessment of the sum needed in the Scholarship Fund so that the interest accruing will cover the cost of four scholarships of \$2,000. Other amounts will be used to implement the plan to raise the visibility of the Association. Members will be kept informed through the Bulletin and invited to offer feedback.

The president added that the minutes of the last meeting (published on the website) show that the committee has discussed the best way to underline Ms Ognanovic's extraordinary legacy through a special event named in her honour. To Benoit Dionne's suggestion of naming one scholarship after her for a higher amount, the President replied that that possibility was considered. But we need to know exactly the financial possibilities before making a decision.

En réponse à une question de Jules Thibault, le trésorier précise que seuls les membres dont la cotisation est échue reçoivent un avis de renouvellement. Thibault suggère aussi que l'on affiche l'adresse du site web à la fin du Bulletin et d'autres communications dirigées aux membres comme moyen d'en augmenter la fréquentation.

8. Rapport du secrétaire / Secretary's Report

The Secretary Douglas Clayton presents his report on the activities of the Administrative Committee. He then refers those present to the list of members of the AC with their respective mandates. Marie Drolet a dû de démissionner du Conseil pour des raisons personnelles. Le mandat de Charles Belleau se termine ; il a décidé de ne pas poursuivre un autre mandat. André Durieux-Smith a été cooptée après l'AGA de 2023 ; elle devient maintenant un membre régulier du Conseil pour un mandat de trois ans. Avec le départ de Marie Drolet et de Charles Belleau, il reste deux postes vacants au sein du Conseil. Deux personnes ont été proposées et appuyées. Il s'agit de Denis Nadeau et de Dany Leveault, dont les bios ont été distribuées avec l'ordre du jour. Puisqu'il n'y a pas d'autre candidat, ils deviennent automatiquement membres du Conseil pour un mandat de trois ans.

La présidente remercie Charles Belleau et Marie Drolet pour tout leur travail et engagement.

9. Rapport du Comité des bourses / Scholarships Committee Report

Leslie Laczko, président du Comité des bourses, ne pouvait pas assister à l'AGA. C'est donc Andrée Durieux-Smith, membre du comité, qui présente le rapport (Annex 5). Elle parle des quatre critères pris en considération dans la sélection des boursiers. La première est automatique : l'étudiant doit être inscrit à un programme de premier cycle à temps complet. Le deuxième est unique : le boursier doit avoir un lien de parenté avec un.e employé.e ou un retraité.e de l'Université. Le troisième critère est le besoin financier, et le quatrième – la moyenne pondérée. Cette année tous les candidats avaient une moyenne bien au-dessus de 7 (le minimum).

Les membres du comité se sont demandé si l'on devrait ajouter le bilinguisme comme cinquième critère. Aucune décision n'a été prise à cet égard. Le comité se penchera sur cette question encore cet automne.

Grace au legs de Mme Ognanovic le comité a pu offrir, comme l'année dernière, quatre bourses de 2 000 \$.

Depuis l'année 2007 l'APRUO a accordé 42 bourses.

Un membre demande pourquoi la bourse est limitée aux étudiants de premier cycle.

Une discussion s'ensuit sur la meilleure façon de commémorer la générosité de Mme Ognanovic. La présidente souligne que le testament de Mme Ognanovic n'imposait aucune condition concernant l'utilisation de l'argent.

10. Rapport concernant le Comité du régime de retraite / Report regarding the Pension Plan Committee

Charles Belleau, le membre avec vote de l'APRUO au comité du régime de pension, fait rapport sur l'état du fonds de pension (Annexe 6). (André Lapierre y siège également comme observateur.) Le comité se rencontre quatre fois par an. La plus récente réunion a eu lieu le 24 mai. Selon les données fournies au comité à cette réunion, la valeur du fonds de pension au 31 décembre 2023 s'élevait à plus de 3 milliards de dollars. (L'année financière du fonds de pension correspond à l'année civile.) In 2023 \$15 million were distributed to 2, 246 retirees and survivors. Of these 1227 retirees were professors, librarians or counsellors and their survivors. In 2024 the indexation was 3.73%. The indexation of the University of Ottawa pension plan is based on the average of the CPI for the previous two years, minus 1% (if more than 3%). The reduction of 1% took place in 2023 and 2024. These funds are held in reserve for the future in case financial tests under the pension plan rules permit an additional amount. It is the role of the representatives of the APRUO to ensure that this occurs when the time is right. Finally, Belleau notes that the Pension Fund is sound, but the return on investment could be higher.

Colin Lay draws the attention of the members to the fact that the password system controlling access to each member's personal pension statement is archaic, allowing only from six to twelve letters and numbers.

En réponse à une question de Mario Lamontagne, Belleau signale que le critère principal qui doit être satisfait pour qu'il y ait un remboursement des deux réductions de 1% est le rendement des placements du fonds de pension.

11. Rapport sur ARUCC / CURAC / Report on CURAC / ARUCC

André Lapierre, qui représente notre Association auprès de CURAC/ARUCC, dont il est membre du bureau de direction, présente son rapport sur les activités de cette association qui regroupe 41

associations de retraité.e.s partout au Canada (Annexe 7). La réunion annuelle de l'ARUCC vient d'avoir lieu à l'Université de Waterloo. L'APRUO est parmi les premières associations à être devenues membre de cette organisme, créé vers 2003. CURAC voices the concerns of university retirees to governments on such issues as health, income security, etc. Les ristournes à l'APRUO des différents services offerts à nos membres (assurance voyage, assurance santé, etc.) et parrainés par CURAC/ARUCC constituent plusieurs fois plus que les frais que paie notre association. Les membres sont invités à visiter le site web pour en apprendre plus (<https://apruo.ca/docs/curac>). The next meeting will take place in Montreal on May 21, 22, & 23rd, 2025 and will be jointly organized by McGill University and the Université du Québec à Montréal (UQAM). Members are urged to consider participating in next year's conference, given its proximity. The benefit is new ideas and learning about best practices from sister organizations.

A member asks whether other universities have the same benefits packages as the U of Ottawa. Lapierree replies that surveys show some universities with greater benefits and others with less. The member expresses annoyance that she is obliged to declare the premium paid by the University as a part of her income. Lapierre will make inquiries.

Maurice Taylor inquires about the avenues used by CURAC to approach governments, precisely what are the issues, and also asks whether the annual conferences have themes. Lapierre replies that each conference has as stated theme. In the case of Waterloo, the theme was "Thriving in Retirement." CURAC also has a policy committee that produces papers on different issues. These are posted on the CURAC website.

12. Proposition d'amendement de la constitution / Proposal to amend the Constitution

Le Secrétaire Douglas Clayton présente le texte amendé de la constitution distribué aux membres en amont de l'AGA. The major changes – procedural and stylistic - are reviewed, as well as an amendment to the original texte of Paragraph 2 voted unanimously by the Admin Committee, the text of which he reads in French and English. Proposed by Douglas Clayton, seconded by Mark Stolarik. The amendment to the Constitution is approved unanimously by those present and online.

13. Autres affaires / Other Matters

Pierre Calvé soulève le problème du courriel universitaire (uottawa.ca), qui demande que l'utilisateur redonne son mot de passe chaque semaine.

Mark Stolarik raised the issue of parking on campus for emeriti, which formerly was free, but now costs over \$40 per day..

Jennifer Haire complains that the interface of the CanadaLife medical claims portal is much less transparent than the Manulife portal that it replaced.

14. Ajournement / Adjournment

The meeting adjourned at 14:04.

Douglas Clayton

Secretary/Secrétaire

Annex I / Annex I

Liste des collègues retraité.e.s décédé.e.s entre avril 2023 et avril 2024
 List of retired colleagues deceased between April 2023 and April 2024

Nom Name	Faculté Faculty	Retraite Retirement	Décès Death
John Henderson	Médecine/Medicine	1994	2023/04/10
Leon Ploegaerts	Arts	2001	2023/04/25
Roger Needham	Arts	2015	2023/05/05
Ruth Sullivan	Common Law	2011	2023/05/10
André Vachet	Sc. Soc. / Social Sc.	1996	2023/05/18
Ralph Sutherland	Telfer	1991	2023/06/28
Roch Bouchard	Arts	1996	2023/08/02
Monique Bégin	Sc. Santé/Health Sc.	1997	2023/09/08
Vital Montpetit	Médecine/Medicine	1999	2023/09/24
Hubert Watelet	Génie/Engineering	1998	2023/09/25
Roda Roberts	Arts	2006	2023/10/06
Alexander Graham Fallis	Sciences/Science	2006	2023 /11/18
Alan Westland	Sciences /Science	1989	2023/11/18
Daniel Dos Santos	Sc. Soc. / Social Sc.	2014	2023/11/19
Bernard Andrews	Éducation/Education	2021	2023/11/21
Kenneth Marshall	Médecine/Medicine	2003	2023/12/07
Mariette Migneron	Arts	1994	2023/12/15
Cora Hinds	Sc. Santé/Health Sc.	1999	2023/12/17
Sunil Das	Telfer	2002	2023/12/27
Tofy Mussivand	Médecine/Medicine	2013	2024/01/07
David Brown	Sciences/Science	2002	2024/01/13
Lorna McLean	Éducation/Education	2020	2024/03/19
Renald Simard	Médecine/Medicine	1992	2024/03/26
Oksana Piaseckyj	Bibliothèque/Library	2004	2024/04/05
Susan Johnson Douglas	Sc. Soc. / Social Sc.	2013	2024/04/23

Annex II / Annex II

**Association des professeur.e.s retraité.e.s de l'Université d'Ottawa
Association of Professors Retired from the University of Ottawa**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

*qui a eu lieu le mardi 23 mai, 2023 à 13 h 30 en format hybride,
en présentiel au 4^e étage du Pavillon Desmarais,
55 avenue Laurier Est, Ottawa et par visioconférence*

Minutes of the Annual General Meeting

*which was held on Tuesday May 23, 2023 at 1:30 pm in hybrid mode,
in person on the 4th floor of Desmarais Hall, 55 Laurier Avenue East,
and by videoconference*

Membres du Conseil d'administration présents / Members of Administrative Committee present : Charles Belleau, Richard Clément (Treasurer / trésorier), Frans De Bruyn (Past President / président sortant) Douglas Clayton (Secretary / secrétaire), Marie Drolet, Rachel Grondin (vice-présidente / Vice-President), Gail Ivanoff, Leslie Laczko, André Lapierre, Sylvie Lauzon (President / présidente).

1. Ouverture de l'assemblée et vérification d'un quorum / Opening and verification of quorum

La présidente Sylvie Lauzon souhaite la bienvenue à chacun et chacune à l'Assemblée générale annuelle de l'APRUO et plus particulièrement aux anciens membres du Conseil d'administration de l'APRUO, spécialement invités à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de l'APRUO. Elle se réjouit que l'Association renoue avec l'horaire printanier et que cette rencontre ait lieu pour la première fois en mode hybride.

The President Sylvie Lauzon welcomes everyone to the Annual General Meeting of the APRUO. She extends a welcome to all those attending the Annual General Meeting whether a member of the APRUO or not, because exceptionally this year – on the occasion of the 25th anniversary – all retired colleagues – profs, librarians or counselors – for whom we had contact details were invited.

La présidente souhaite la bienvenue à Hélène Boivin, présidente de l'APAR/ASRA (Association du personnel administratif retraité / Administrative Staff Retirees Association) avec qui l'APRUO entretient des liens très privilégiés.

La présidente signale que l'assemblée est enregistrée. / The President notifies those present that the meeting is being recorded.

Sont présents en personne / The following members are present in person: Peter Anderson; Doug Angus; Werner Bausenhardt; Linda Bonen; Benoit Dionne; Andrée Durieux-Smith; Jérôme

Doutriaux; Tibor Egervari; Walter Hendelman; Paul Lachance; Chantal Laroche; Arthur Leader; Raymond Leblanc; Brigitte Lévy; Marie-des-Anges Loyer; David Millett; Sima Paribakht; Eric Schiller; Mark Stolarik; Jules Thibault; John Trent; Jan Veizer; Marie-Josée Vignola; Alysse Weinberg; Barry Wellar; Marjorie Wesche.

Les membres suivants participent par Zoom / The following members attend by Zoom: Loraine Albert; Edith Arbach; John Batts, Philippe Cappeliez; Denis Caro; Sharon Cook; Amy Felty; Brian Harris, Louise Lemyre; Thomas Moon; Reinhart Pummer; Agatha Schwartz; Maurice Taylor.

La présidente demande au secrétaire si le quorum (25 membres) est atteint; il le confirme. / The President asks the Secretary whether the quorum of 25 members has been reached. He confirms that it has.

2. Approbation de l'ordre du jour / Approval of the agenda

Sur une motion de John Trent appuyée par Marie-des-Anges Loyer l'ordre du jour est approuvé sans modification. / On a motion by John Trent and seconded by Marie-des-Anges Loyer the Agenda is approved without modification.

3. In Memoriam

La vice-présidente Rachel Grondin propose un moment de silence en l'honneur de nos collègues décédés. / The Vice-President Rachel Grondin proposes that those present observe a *moment's silence* in honour of their deceased colleagues. Elle lit la liste de tous les membres retraités décédés entre septembre 2022 et avril 2023 ou pour qui nous avons eu l'information du décès durant cette période (Annexe 1). Finally, she notes that George White served the APRUO as Treasurer for seventeen years. His colleagues on the Administrative Committee wish to recognize his extraordinary contribution.

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 28 septembre, 2022 / Approval of the minutes of the AGM of 28 September 2022

Members have had the opportunity to consult the text of the minutes, which have been published on the APRUO website and distributed to each member by e-mail. (Annexe 2) On a motion proposed by Rama Nair and seconded by Andrée Durieux-Smith the minutes are approved unanimously without modification.

5. Affaires découlant du procès-verbal / Matters arising from the minutes

Aucune / None.

6. Mot de la présidente / President's remarks:

La présidente commence par remercier chacun des membres du CA pour leur appui, leurs idées et leur généreuse contribution tout au long des derniers mois

She has two important pieces of news to share :

First, on November 4th 2022, a very dedicated colleague on the Admin Committee, André Lapierre, received the Order of Ontario, the province's highest civilian honour. The citation stated that André, a Professor of Linguistics and Canadian Studies, is an inspirational supporter of Franco-Ontarians and other linguistically marginalized cultures; and that his book on French place names in Ontario provided the province's first comprehensive history of its kind. Moreover, his expertise on the bilingual treatment of geographical names is an important component of Ontario's French Language Services Act. Au nom de tous, la présidente offre ses félicitations André pour l'obtention de la plus importante reconnaissance civile en Ontario.

La deuxième nouvelle ne sera officialisée que le 1er juin prochain dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des CURAC/ARUCC (College and University Retiree Associations of Canada /Associations de retraités des universités et collèges du Canada). Pierre Calvé, qui a été membre et président de Conseils d'administration antérieurs et dont la candidature a été soumise par l'APRUO, recevra le *Tribute Award / prix Hommage* des CURAC/ARUCC en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APRUO de 2015 à 2018. Son passage à la tête de l'Association a donné un nouveau souffle à l'APRUO en focalisant sur le bien-être de ses membres. En renforçant les liens entre l'administration de l'Université et l'APRUO, il a amené notre association à être reconnue par ces deux instances comme le représentant officiel des profs, bibliothécaires et conseiller.ère.s retraité.e.s. Son mandat comme président a été marqué par la révision des statuts et règlements de l'APRUO, la refonte du site web et la diffusion de bulletins. In the name of all retired colleagues the President congratulates Pierre on receiving this outstanding recognition from his peers.

Au CA, les derniers huit mois ont été passablement occupés. On a continué à s'occuper des dossiers habituels comme démontre les rapports des différents comités et on a repris la rédaction de bulletins et apporté des précisions sur le site web notamment en ce qui a trait à certains bénéficiaires. On a participé aux rencontres de l'APRUO, maintenu des contacts avec les RH, et rencontré les futurs retraités. Mais à l'aube du 25e anniversaire de la création de notre association et à la sortie de cette pandémie qui a beaucoup changé nos habitudes, nous nous sommes interrogés sur le mandat de l'APRUO et sur son futur. Certaines questions posées par les membres nous faisaient penser que notre rôle n'était pas clairement compris ou suffisamment connu, c'est donc dans cet esprit que nous avons procédé à une consultation auprès des membres en novembre dernier pour connaître leurs attentes. Le sondage a été envoyé à 326 membres et on a obtenu un taux de réponse de 49,1 %.

The survey results were published in our March Bulletin. Basically what members told us was that they appreciated our work in taking good care of our pension and benefits. They also suggested we make the APRUO better known, provide members with more information about our benefits, keep

closer contact with members and offer some activities. In the light of these results, and in the context of the fairly marked drop in our membership this year, we have developed a four-point action plan that I am sharing with you today even if all the specific means are not yet determined.

6.1. Firstm we want to make APRUO better known by having its mandate, achievements, and activities made more tangible to the membership. This means:

- The creation of a communication manager position;
- The publication of quarterly bulletins;
- A constant update of the website;
- Sending emails to members about changes to the website or other important news.

6.2. Second, we need to focus on our recruitment and membership retention strategies This means:

- Meeting future retirees during the retirement preparation session;
- Sending personalized messages to new retirees;
- Pursuing our efforts with HR to have dues deducted at source.

6.3. Troisièmement, nous visons à enrichir l'information sur nos différents bénéfices :

Courts textes dans nos bulletins;
Ajout d'information sur notre site.

6.4. Finalement, nous aimerions proposer des activités favorisant le développement et la socialisation de nos membres par les actions suivantes :

- Création d'un comité de projets spéciaux avec un responsable;
- Création d'une banque de volontaires;
- Mise sur pied de conférences virtuelles;
- Proposition d'au moins une activité sociale par année en dehors de l'AGA
- Enrichissement de la section « Liens utiles » sur le site web.

7. Rapport du trésorier / Treasurer's Report:

Le Trésorier Richard Clément présente son rapport financier pour l'année 2022-2023, transmis aux membres avant l'AGA (Annexe 3). Il annonce que l'APRUO est en très bonne position financière. The bulk – some \$79,000 – of the inheritance from Mme Ognanovic reported last year has been placed in the scholarship fund, which will make the scholarship program independent of the yearly flow of donations. The financial situation has also improved thanks to the increase in interest rates. Moreover, the APRUO still has to receive a residual portion of the Ognanovic bequest.

8. Rapport du secrétaire / Secretary's report

The Secretary Douglas Clayton presents his report on the activities of the Administrative Committee. He then refers those present to the list of members of the AC with their respective mandates distributed to the members in advance of the AGM (Annex 4). One member of the

member is resigning from the AC, namely Gail Ivanoff. He points out that the mandates of six members of the AC end in 2023, namely Douglas Clayton, Rachel Grondin, Leslie Laczko, André Lapierre, Sylvie Lauzon, and Vasek Mezl. Of these, Clayton, Laczko, Lapierre, and Lauzon have expressed their willingness to seek another mandate. The secretary asks if those present approve the renewal of the mandate of Clayton, Laczko, Lapierre, and Lauzon for a further three years. Their renewal is approved unanimously. He then goes on to present the two new members of the AC proposed by the committee. They are Doug Angus and Raymond Leblanc, whose bios are included in Annex 3. The Secretary asks if the assembly approves these candidates for the Admin Committee. They are also approved unanimously. He therefore declares Doug Angus and Raymond Leblanc duly elected by acclamation for a term of three years ending in 2026. With their appointment one vacancy remains on the AC. The appointments committee will continue its search for an appropriate candidate, who may be coopted by the AC and then confirmed at the 2024 AGM. La présidente exprime sa reconnaissance aux trois membres dont leur service au Conseil d'administration se termine et souhaite la bienvenue aux deux personnes qui se joignent au CA.

9. Rapport du Comité des bourses / Scholarships Committee Report

Leslie Laczko, président du Comité des bourses, présente le rapport du comité de l'année 2023 (Annex 5). Il souligne d'abord la contribution de Gail Ivanoff et Vasek Mezl au travail de ce comité. Ensuite il donne un petit aperçu de l'évolution du comité des bourses, qui a été créé deux ou trois ans après la fondation de l'APRUO et du nombre croissant des bourses et de leur valeur. À présent le comité octroie quatre bourses d'une valeur de 2,000 \$ chacune. In the past the endowment fund grew at approximately 3 ½ percent per year. Any small shortfall was made up from the budget of the Association. Now with the addition of the funds from the Ognanovic bequest, this will not be necessary, and one can envisage an increase in both the number of scholarships and their value. Laczko points out that the scholarship has a very important criterion, namely the requirement that the candidate demonstrate their kinship with someone who is or has been an employee of the University. This criterion is important in that it limits the number of candidates.

10. Rapport du Comité du régime de retraite / Pension Plan Committee Report

Charles Belleau, le membre avec vote de l'APRUO au comité du régime de pension, fait rapport sur l'état du fond de pension (Annex 6). (André Lapierre y siège également comme observateur.) Le comité se rencontre quatre fois par an. La valeur actuelle du fond de pension est de 2,8 milliards de dollars. In 2023 the indexation was 5.33%. To know how much the indexation will be in the coming year, he suggested checking in November for the official indexation for retirees of the Government of Canada. The indexation of the University of Ottawa pension plan will be that figure minus 1%. The 1% difference is held in reserve for the future in case financial tests under the pension plan rules permit. The pension fund is a trust fund and has three types of shareholders: active staff members (51%); deferred pensioners (10); pensioners and survivors (39%). Five years ago pensioners and survivors represented 36%. The pension fund is therefore "maturing".

11. Rapport sur ARUCC / CURAC / Report on CURAC / ARUCC

André Lapierre, qui représente notre Association auprès de CURAC/ARUCC, dont il est membre du bureau de direction, présente son rapport sur les activités de cette association qui regroupe 41 associations de retraité.e.s partout au Canada (Annexe 7). La conférence annuelle permet aux associations de comparer leurs pratiques afin d'améliorer leur service aux membres. La conférence de 2023 aura lieu à Saskatoon à la fin mai. Organisée par l'association des retraités de l'University of Saskatchewan, la conférence aura lieu de façon hybride. Notre membre et ancien président Pierre Calvé sera honoré par l'octroi du prix « Hommage » lors de la conférence. Il sera le premier membre de l'APRUO à recevoir cette distinction. Les ristournes à l'APRUO des différents services offerts à nos membres et parrainés par CURAC/ARUCC constituent plusieurs fois plus que les frais que paie notre association. Hélène Boivin souligne que CURAC/ARUCC fait une analyse tous les trois ans des différents avantages offerts aux retraités par leur institution.

12. Mot du premier président de l'APRUO, M. Maurice Jetté

La présidente souligne qu'en 2023, on célèbre le 25^e anniversaire de l'APRUO. Outre les membres actuels, 35 personnes ont été membres du Conseil d'administration. De ces anciens membres, 16 sont décédés. Elle a réussi à contacter les autres 19 anciens membres dont six sont présents à l'AGA. Il s'agit de Léo Benoiton, Pierre Calvé, Serge Denis, Maurice Jetté, Bernard Philogène et Rama Nair.

Sur ce, elle invite M. Maurice Jetté, premier président de l'APRUO, à parler brièvement des circonstances entourant la création de l'APRUO en 1998.

M. Jetté souligne que l'idée d'une association de retraité.e.s venait de Bob Keyserlingk et résultait de l'indifférence de l'APUO, qui était censée défendre les intérêts des retraité.e.s., surtout en ce qui concernait le régime de retraite. Kaiserlinck convoca une réunion pour créer une association des retraité.e.s dissociée de l'APUO. En décembre Bob convoqua un groupe de travail et demanda à Maurice Jetté d'en être le président. Les membres du comité étaient Marcel Leblanc, Marie Mellon, Ralph Tross, et Gordon Boreham. Ensuite Maurice Jetté invita Bert Hubbard à devenir secrétaire et de participer aux discussions avec l'administration, et Roop Kesarwani à occuper le poste de trésorier. Tout était à faire. On se dota d'une constitution. The rector Marcel Hamelin gave them much moral support and Carol Workman, Vice-Rector of Resources, gave start-up funds and found a local on Laurier for the new association, which also received free mailing from the university postal office and free parking from Protection Services. La première assemblée générale a eu lieu en mai 1999. Bert Hubbard played a key role in opening doors and obtaining for the retirees their just share in the pension surplus.

La présidente exprime sa reconnaissance et son admiration à M. Jetté pour tout son travail et celui de son équipe qui a créé l'Association. Calvé appuie ces commentaires et souligne le travail bénévole des membres du Conseil d'administration, en signalant, entre autres, les efforts de De

Bruyn et Clément, pour réaliser le nouveau site web. Il déplore le fait que moins de la moitié des retraité.e.s sont membres de l'APRUO.

13. Autres affaires / Other Matters

Chantal Laroche soulève la question d'accès au logiciel Microsoft pour les retraité.e.s. Clément répond que les professeur.e.s retraité.e.s ont le même statut que les étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycle, c'est-à-dire qu'ils peuvent utiliser le logiciel dans le nuage seulement. Le logiciel peut être acheté à des fins éducatives pour un assez modeste coût. Il se trouve que la source du problème réside dans les termes du contrat entre l'Université et Microsoft.

Jules Thibault précise qu'il n'a reçu aucune information sur l'APRUO lors de sa prise de retraite. La présidente précise que les nouveaux retraités sont tous censés recevoir une trousse de l'APRUO de la part des Ressources humaines et indiquer s'ils désirent que leur nom soit transmis ou non à l'Association. Ce point sera traité lors de la prochaine rencontre avec le service des RH.

John Trent annonce la triste nouvelle du décès d'André Vachet, ancien membre du Conseil d'administration.

14. Ajournement / Adjournment

The meeting adjourned at 14:45.

Douglas Clayton
Secretary/Secrétaire

Annex III / Annex III



RAPPORT FINANCIER | FINANCIAL REPORT

1er mai 2023 au 30 avril 2024 | May 1st 2023 to April 30 2024

	2023-24	2022-23
REVENU REVENUE		
cotisations membership dues	\$9 694	\$10 363
intérêts interest	\$1 488	\$1 222
ARUC CURAC	\$910	\$849
dons donations	\$52 003	
Tangerine transfer	\$2 196	
total	\$66 291	\$12 434
CHARGES EXPENSES		
services cléricaux externes external clerical services	\$410	\$1 281
AGA, rencontres et réceptions AGM, meetings and receptions	\$6 006	\$0
fournitures supplies	\$0	\$0
ARUC CURAC	\$194	\$208
poste mailings	\$129	\$13
frais bancaires bank charges	\$12	\$33
services web web services	\$1 695	\$2 288
administration	\$1 351	\$1 355
bourse APRUO APRUO scholarship	\$2 075	\$79 484
Tangerine: fermeture closure	\$2 196	
total	\$14 067	\$84 662
Solde: revenus-charges balance: revenues-expenses	\$52 224	(\$72 227)
ACTIF ASSETS (30 avril April 30)		
TD Canada Trust	\$109 286	\$54 465
Tangerine	\$0	\$2 192
CPGs GICs	\$70 000	\$70 000
total	\$179 286	\$126 657
PASSIF LIABILITIES (30 avril April 30)		
comptes créditeurs accounts payable	\$0	\$0
total	\$0	\$0
Solde: actif-passif balance: assets-liabilities	\$179 286	\$126 657

Annex IV / Annex IV

Secretary's Report

Since the May 23rd, 2023 AGM, the Admin Committee has met a total of eight times. The Admin Committee comprises ten members of the APRUO, plus the Past President. The normal mandate of a member is for three years. Members coopted by the Committee between AGMs begin their three-year mandate from the following AGM. Andrée Durieux-Smith was coopted after the 2023 AGM. Her regular three-year mandate therefore begins with this 2024 AGM. In 2024 the mandate of Charles Belleau comes to an end. Charles has been a member of the AC since 2015. He has decided not to pursue another mandate. In February 2024 Marie Drolet stepped down from the AC. There are therefore two posts to be filled. Two candidates have expressed a willingness to serve and have been duly moved and seconded. They are Denis Nadeau and Dany Laveault. You will find their bios below.

Rapport du secrétaire

Le Conseil d'administration s'est rencontré huit fois depuis l'AGA du 23 mai 2023. Le Conseil comprend dix membres réguliers, plus le / la président.e sortant.e. Le mandat normal d'un membre est de trois ans. Un membre coopté par le Conseil entre les AGA commence son mandat de trois ans à compter de l'AGA suivante. Andrée Durieux-Smith fut cooptée après l'AGA de 2023. Son mandat de trois ans commence donc à compter de cette AGA 2024. Le mandat de Charles Belleau se termine en 2024. Charles a décidé de ne pas postuler un nouveau mandat. En plus, Marie Drolet a démissionné en février 2024. Il reste donc deux postes à combler. Deux candidats - Denis Nadeau et Dany Laveault - ont exprimé leur volonté de servir au comité. Ils ont été dûment proposé et appuyé. Leurs bios se trouvent en bas.

Members of Administrative Committee and their Mandates

Membres du Conseil d'Administration avec leurs mandats.

(* signifie un membre coopté / * indicates a coopted member)

Name\nom	Member since Membre depuis	Current Mandate Mandat actuel	Available for renewal / Prêt à servir un autre mandat
Douglas Angus	2023	2023-2026	
Charles Belleau	2015	2021-2024	
Douglas Clayton	June 2019*	2023-2026	
Richard Clément	2019	2022-2025	
Frans De Bruyn	2018	Past President / Président sortant	
Andrée Durieux- Smith	2023*	cooptée	
Leslie Laczko	Sept. 2019*	2023-2026	
André Lapierre	Sept. 2016*	2023-2026	
Sylvie Lauzon	2020	2023-2026	
Raymond Leblanc	2023	2023-2026	

Denis Nadeau

Denis Nadeau est professeur émérite de la Faculté de droit civil (2024) et a été reconnu comme avocat émérite par le Barreau du Québec en 2018. Son domaine d'expertise est le droit du travail et le droit administratif. En 2005-2006, il a reçu le prix d'Excellence en Éducation de l'Université d'Ottawa et durant presque 30 ans il a été professeur invité dans quatre universités françaises, conférencier dans plusieurs pays européens et arbitre de griefs au Québec et au niveau fédéral. Il a siégé comme membre à de nombreux comités universitaires et conseils d'administration.

Denis Nadeau is Professor Emeritus in the Faculty of Droit civil (2024) and was recognized as Lawyer Emeritus by the Quebec Bar in 2018. His area of expertise is labor law and administrative law. In 2005-2006, he was granted the Excellence in Education Prize and for almost 30 years, he has been Visiting Professor in four different universities in France, guest speaker in many European countries and Chief Adjudicator in Québec and at the federal level. He has also served on numerous university committees and Boards of directors.

Dany Laveault

Dany Laveault est professeur émérite de la Faculté d'éducation. Il a occupé la fonction de vice-doyen à la recherche de 1998 à 2002. Son domaine d'expertise est la mesure et l'évaluation en éducation pour lequel il a publié de nombreux articles et a été reconnu par les prix d'excellence qu'il a obtenus ici et à l'étranger. Il intervient toujours comme expert-conseil sur les questions d'évaluation dans les juridictions scolaires du Québec et de l'Ontario, ainsi qu'à l'extérieur du Canada. Il a accédé à la retraite en 2015.

Dany Laveault is Professor Emeritus of the Faculty of Education. He served as Associate Dean of Research from 1998 to 2002. His area of expertise is measurement and evaluation in education. He has published numerous articles in the field and his expertise has been recognized through the award of prizes of excellence in Canada and abroad. He is currently acting as a consultant on questions of evaluation for Québec and Ontario school systems, as well as for educational institutions outside of Canada. He retired in 2015.

Annex V / Annex V

APRUO
AGA-MAI 2024 -ANNUAL GENERAL MEETING MAY 2024

Fonds de bourses d'étude de l'APRUO/ APRUO Scholarship Fund

Les critères d'admissibilité à la bourse n'ont subi aucune modification depuis le dernier concours.

- i. premier cycle, temps-complet
- ii. membres des familles des employés actifs ou retraités
- iii. les besoins financiers du candidat ou de la candidate
- iv.. bonne moyenne académique

Bourse d'études

L'association a offert 4 bourses de 1er cycle cette année. Comme l'année dernière, chaque bourse a une valeur de \$ 2000.

Les quatre gagnants d'une bourse de \$2000 de l'APRUO en 2024 sont :

Victor Boddy, Faculty of Science, 3rd year

Isabelle Joubert-Hemish, Faculté des Arts, 3e année

Alex Milgram, Faculty of Engineering, 2nd year

Eesham Shahnawaz, Faculty of Science, 2nd year

2023- 4 bourses attribuées

2022- 4 bourses attribuées

2021: 4 bourses attribuées

2020: 4 bourses attribuées

2019: 3 bourses attribuées

2018: 3 bourses attribuées

2017: 3 bourses attribuées

2016: 2 bourses attribuées

...

2012: 1 bourse attribuée

Au total, 42 bourses ont été attribuées depuis 2007.

The endowment fund has grown steadily in recent years:

Endowment Fund	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Balance as of May 1	106 387	108 858	184 623
Donations received	4 490	78 185	4 010
Investment income	1 657	3 385	17 045
Income transferred for distribution	(3 676)	(5 806)	(6 514)
Balance as at April 30	108 858	184 623	199 164

Distribution Fund

Amount available as of May 1	6 594	3 716	6 066
Donations received	1 365	4 544	2 000
Amount awarded	(7 919)	(8 000)	(8 000)
Income transferred for distribution	3 676	5 806	6 513
Amount available for distribution	3 716	6 066	6 579

Les chiffres de la dernière colonne sont provisoires, en attendant le rapport financier officiel vérifié.

Entries in the last column are preliminary, awaiting the official audited financial report.

Annex VI / Annex VI

**RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 DE L'APRUO
CONCERNANT LE FONDS DE RETRAITE**

**REPORT ON THE PENSION FUND SUBMITTED TO THE 2024 APRUO
GENERAL ANNUAL MEETING**

**VALEUR DU FONDS DE RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2023 / PENSION
FUND VALUE AS OF DECEMBER 31, 2023**

Actif net pour le service des prestations / Net assets available for benefits :

Près de **3 000 000 000\$** au 31 décembre 2023 (sous réserve de ce que l'audit financier annuel révélera bientôt).

**INDEXATION DE LA RENTE DE RETRAITE AU 1^{ER} JANVIER 2024/ ACTUAL
PENSION INDEXATION**

3,73% (2023 : 5,33%).

Le calcul de l'indexation se fonde principalement sur les augmentations du coût de la vie (IPC/CPI) durant deux périodes de douze mois se terminant le 30 septembre des deux années précédant celle où l'indexation sera appliquée. La somme des IPC mensuels de la période la plus récente (2022-2023) est alors divisée par celle de la précédente (2021-2022).

If the result of the formula is:

- between 0% and 2% : basic indexation rate is the same
- over 2% up to 3%: basic indexation is 2%
- above 3%: basic indexation is the result minus 1 (2023: 4,73% - 1= 3,73%)

Supplementary indexations were not granted for 2023 and 2024 because financial tests enacted by the Plan were not met.

Dans une période de meilleure conjoncture, le Bureau des gouverneurs de l'Université pourrait toutefois accorder le manque à gagner aux collègues qui étaient à la retraite en 2023 et 2024. Mais si l'on se fie aux pratiques passées du Bureau, ces rattrapages ne seraient pas rétroactifs à ces années.

Annex VII / Annex VII

RAPPORT 2023-2024 DE CURAC/ARUCC À L'APRUO

2023-2024 CURAC/ARUCC REPORT TO APRUO

Depuis 2003, l'APRUO est membre de CURAC/ARUCC (College and University Retiree Associations of Canada / Association des retraités des universités et collèges du Canada), une fédération d'associations d'universitaires à la retraite qui regroupe 52 institutions représentant quelque 23,000 membres individuels d'un bout à l'autre du pays. Pour plus de renseignements, consultez www.curac.ca.

La participation de nos membres aux programmes d'assurance offerts par CURAC/ARUCC continue de s'accroître. Il en va de même pour la ristourne que reçoit notre association en retour. Cette somme a grimpé de façon substantielle, de \$46.24 en 2018-2019 à \$909.76 en 2023-2024. Les membres de l'APRUO qui sont intéressés par le bénévolat peuvent aussi se joindre aux nombreux comités de CURAC/ARUCC et participer ainsi à l'avancement des intérêts des universitaires à la retraite sur le plan national.

CURAC/ARUCC va tenir son AGA et sa conférence annuelle du 22 au 24 mai à l'Université de Waterloo, sous l'égide de la University of Waterloo Retirees Association. Sous le thème «S'épanouir pendant la retraite», la rencontre réunira plus de 90 participants pour des réunions, séances plénières et tables rondes, le tout couronné d'un banquet au cours duquel aura lieu la présentation des prix CURAC/ARUCC. Notre présidente Sylvie Lauzon participera à l'AGA qui aura lieu en mode hybride ainsi que notre représentant, André Lapiere dont le mandat au Bureau de direction des ARUCC a été renouvelé jusqu'en 2025. La prochaine conférence et AGM aura lieu du 21 au 23 mai 2025 à Montréal sous l'égide de l'Association des retraités de l'Université McGill et l'APR-UQAM, l'Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal.

Since 2003, APRUO has been a member of CURAC/ARUCC (College and University Retiree Associations of Canada / Association des retraités des universités et collèges du Canada), a federation of associations of retired academics comprising 52 institutions representing some 23,000 individual members across the country. For more information, visit www.curac.ca.

The participation of our members in the insurance programs offered by CURAC/ARUCC continues to grow. The same goes for the rebate our association receives in return. This sum has climbed substantially from \$46.24 in 2018-2019 to \$909.76 in 2023-2024. APRUO members who are interested in volunteering can also join the many CURAC/ARUCC committees and help advance the interests of retired academics at the national level.

CURAC/ARUCC will hold its AGM and annual conference from May 22 to 24 at the University of Waterloo, hosted by the University of Waterloo Retirees Association. Under the theme "Thriving in

Retirement", the event will bring together over 90 participants for meetings, plenary sessions and round tables, topped off by a banquet during which the CURAC/ARUCC Awards will be presented. Our President Sylvie Lauzon will be attending the AGM in hybrid mode, as well as our representative André Lapierre, whose term on the CURAC/ARUCC Board of Directors has been renewed until 2025. The next conference and AGM will be held in Montreal from May 21 to 23, 2025, under the aegis of the McGill University Retirees Association and APR-UQAM, the Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal.

André Lapierre

Représentant de l'APRUO auprès de CURAC/ARUCC -- APRUO Delegate to CURAC/ARUCC

Annex VIII / Annex VIII

Proposed changes to the text of the Constitution of the APRUO

These changes were approved unanimously by the members of the Administrative Committee at its meeting of February 20th, 2024.

You are receiving this notice so that the changes can be approved at the forthcoming Annual General Meeting of the Association which will take place on May 29th, 2024.

Douglas Clayton

Secretary

Proposition de modification du texte des Statuts de l'APRUO

Cette proposition fut approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration lors de la réunion de 20 février 2024.

Vous recevez cette annonce maintenant pour que la proposition puisse être approuvée lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu le 29 mai 2024.

Douglas Clayton

Secretary

I. Substantial changes

Paragraph 2

Inclusive definition of those persons who have the right to become members.

Paragraph 8 (a)

Removal of the limit of the number of mandates that a member of the Admin Committee may serve and detailing the procedure to be followed concerning members of the AC coopted between AGMs.

Paragraph 8 (a) 1

AGM election procedure: the addition of a procedure to permit members attending on line to vote.

Paragraph 10

Reduction from four to two weeks of the notice given to members of a proposed constitutional change.

II. Minor changes

Gender neutral pronouns in English text.

Change of name of Constitution to “Constitution and Bylaws” and name of Administrative Committee to “Board of Directors.”

I. Changements de fond

Paragraphe 2

Précision inclusive des personnes ayant le droit de devenir membre.

Paragraphe 8 (a)

Enlèvement de la limite du nombre de mandats des membres du Conseil d’administration et précision de la procédure à suivre concernant les membres du CA cooptés par le CA entre les AGA.

Paragraphe 8 (a) 1

Procédure pour les élections à l’AGA : ajout d’une procédure permettant aux membres qui assistent en ligne de voter .

Paragraphe 10

Réduction de quatre à deux semaines de l’avis aux membres d’une proposition de changement des Statuts.

II. Changements mineurs

Adoption de l’écriture inclusive dans le texte français.

Changement du nom des Statuts à “Statuts et règlements.”

Constitution and Bylaws

1. Name and Definitions

The Association of Professors Retired from the University of Ottawa / L'Association des Professeurs Retraités de l'Université d'Ottawa is herein referred to as “the Association.” The Board of Directors is referred to as “The Board,” and the Annual General Meeting as “the AGM.”

2. Membership

Any ~~former member of the full-time teaching staff of the University of Ottawa is presently a retired member of its~~ person who, at the time of their retirement, was a member of the APUO bargaining unit, whether a professor, librarian or counsellor, and is a beneficiary of the University of Ottawa pension plan shall, upon payment of the prescribed annual fee dues, be a regular member of the Association. The spouses of deceased retired members (~~from whom no fee is exigible~~) shall be associate members and shall be exempt from the requirement to pay dues.

3. Purpose

The Association is the official representative of ~~the retired professors of the University of Ottawa~~ all its members, as recognized by the University of Ottawa administration and by the Association of Professors of the University of Ottawa (APUO). It promotes the interests, well-being and objectives of its members, and maintains mutually beneficial relationships with the University of Ottawa, the APUO, and the Administrative Staff Retiree Association (ASRA). The Association has the power to act in all ways that may be necessary to achieve these ends.

4. Office

The office of the Association is located in the City of Ottawa.

5. Fiscal Year

The Association's fiscal year ends 30 April.

6. Dues

Annual dues ~~will be~~ are set each year by the ~~Administrative Committee~~ Board and cover the calendar year (~~from~~ January 1 to December 31).

Dues will be paid within 60 days of notice.

7. Meetings of Members

(a) **Annual General Meetings:** A general meeting of the members of the Association (**AGM**) shall be convened each year by the ~~Administrative Committee~~ **Board**, to be held within 13 months of the last ~~annual general meeting~~ **AGM**, ~~save in exceptional circumstances at which~~ **At the AGM**, the ~~Administrative Committee~~ **Board** shall present its annual report, including a budget **financial statement**, and at which vacancies on the ~~Administrative Committee~~ **Board** shall be filled by election.

(b) **Special Meetings:** ~~The Administrative Committee may of its own motion~~ **When** deemed desirable or necessary, ~~convene~~ special meetings of the Association **may be convened by the Board**, and it shall in any case convene a special meeting of the Association within 14 days of receipt of a written request ~~therefor~~ signed by at least 25 members, such meeting to be held within thirty days of such notice.

(c) **Notice of Meetings:** Notice of any annual or special meeting of the Association shall be provided by way of an agenda sent to members at least 14 days in advance, ~~and~~ setting out the date, time and location of the meeting and listing the items to be discussed.

(d) **Voting Procedure:** Voting at meetings of the Association shall be by ~~the raising a show~~ of hands, unless a majority of those present agree to hold a secret ballot in respect of any particular matter, a simple majority of those present and voting being sufficient to carry any resolution unrelated to the **Constitution and Bylaws** of the Association.

(e) **Quorum:** The quorum required for ~~general~~ **the AGM** and special meetings of the Association shall consist of twenty-five members who have paid their dues for the year in which the meeting takes place.

8. ~~Administrative Committee~~ **Board of Directors**

(a) ~~Constitution~~ **Composition of the Committee-Board:** The ~~Administrative Committee~~ **Board** shall consist of the immediate Past-President and ten members elected by the ~~General Assembly~~ **AGM** who, ~~except as may be required to assure that the terms of office of no more than four members expire in the same year,~~ shall serve for a **renewable** three-year mandate, ~~renewable once and exceptionally, one last time.~~ The ~~Administrative Committee~~ **Board** may appoint a member of the Association to fill any vacancy ~~that might occur in its membership~~ **caused by the resignation of a member before the completion of their mandate; the new member's mandate must be approved by the next AGM and will be for a three-year period beginning with that AGM.**

The annual election of members to fill vacant positions on the ~~Administrative Committee~~ **Board** shall be in accordance with the following procedures:

i) At least sixty days prior to the ~~Annual General Meeting~~ **AGM** the ~~Administrative Committee~~ **Board** shall appoint an elections committee to seek candidates to fill ~~Administrative Committee~~ vacancies **on the Board** and to organize the elections ~~themselves~~; the **Elections Committee** shall consist of three persons, of which one shall be a sitting member of the ~~Administrative Committee~~

~~Board~~; the ~~Administrative Committee Board~~ will also appoint the ~~Elections~~ Chairperson who will also preside over the elections at the ~~Annual General Meeting-AGM~~.

ii) A candidate for election to the ~~Administrative Committee Board~~, the mover and the seconder of the nomination must all be regular members of the ~~APRUO Association~~, and their nomination papers must be received by the ~~Elections~~ Chairperson at least ten days before the ~~Annual General Meeting-AGM~~ in order to assure the integrity of their candidacy and of the elections.

iii) If within eight days of the ~~Annual General Meeting-AGM~~ the number of candidates does not exceed the number of vacant positions then the ~~Elections~~ Chairperson shall declare such candidates elected and notify the President of the APRUO and the elected candidates accordingly

iv) If the number of candidates exceeds the number of vacant positions then, no later than eight days before the ~~Annual General Meeting-AGM~~, the ~~Elections~~ Chairperson shall notify the President of APRUO and the candidates. After that notice, if the number of candidates still exceeds the vacant positions, the ~~Elections~~ Chairperson shall affirm the need of an election and inform the President of the ~~APRUO Association~~ and the candidates accordingly.

v) When that item is reached on its agenda, the President of the ~~APRUO Association~~ will call upon the ~~Elections~~ Chairperson to preside over the ~~Annual General Meeting-AGM Elections~~ in order either to name the persons elected pursuant to sub-paragraph iii), or to proceed with the election of candidates in the following manner:

(1) The ~~Elections~~ Chairperson shall call for the election of two scrutineers to distribute to qualified members of the ~~APRUO Association~~, as identified by the responsible persons assigned ~~at that function at the arrival of the members~~ to check the credentials of attendees, the ballots on which the names of the candidates are inscribed. **Members attending the meeting online may submit their vote by chat addressed to the Elections Chairperson.**

(2) The scrutineers will gather the ballots and assure that the returns are compatible with the number distributed and proceed to the counting of ballots in the presence of the ~~Elections~~ Chairperson who will then announce the winners without revealing the count.

(3) The candidate with the least votes is eliminated and a second vote will take place if necessary, using ballots of a different colour on which the name of the defeated candidate is crossed off by the ~~Elections~~ Chairperson with the assistance of the scrutineers. The same procedure as for the first balloting will be followed as often as necessary, depending on the number of candidates.

vi) After announcing the winners, the ~~Elections~~ Chairperson will ask for a resolution to destroy the ballots and, if so directed, will proceed to do so in the presence of at least one scrutineer.

vii) The ~~Elections~~ Chairperson will then congratulate the winners, thank the candidates and the scrutineers, and then turn the meeting over to the President of the ~~APRUO Association~~.

(b) Officers of the ~~Committee~~ Board: The members of the ~~Administrative Committee~~ Board shall elect from amongst themselves the President, the Vice-president, the Secretary and the Treasurer of the Association. The President and Secretary shall be the signing officers of the Association in respect of all matters save its banking affairs, regarding which the President and the Treasurer shall be its signing officers or another person designated by the ~~Administrative Committee~~ Board. The Vice-president will replace the President, in case of absence or incapacity and will assist the President in tasks delegated to ~~him~~ them by the President. In case of death, resignation, or legal incapacity of an officer, the ~~Administrative Committee~~ Board must elect, from their members, a person to replace ~~him~~ them and complete ~~his~~ their mandate.

(c) Quorum: A quorum of the ~~Administrative Committee~~ Board shall consist of five of its members.

(d) Powers and Responsibilities: The ~~Administrative Committee~~ Board shall have responsibility for all activities, projects and policies of the Association as well as its finances, and may establish a nominating committee and such other committees of the Association as it may deem necessary.

9. External Representation

The President or ~~his~~ their delegate represents the Electoral Unit of Retired Members on the APUO Board of Directors. The ~~Administrative Committee~~ Board appoints representatives to the University Pension Plan Committee, and organizations dealing with matters relevant to the interests of the Association, and where they have a right of representation.

10. Constitutional Amendments

Upon recommendation of the ~~Administrative Committee~~ Board, the Constitution and Bylaws of the Association may be amended at a regular ~~the~~ AGM or at a special meeting called for this purpose, the minimum notice to the membership of the convening of such meeting being 4 two weeks. A two-thirds majority of those present and voting at such a meeting is required for a ~~constitutional change~~ of the Constitution and Bylaws.

~~Constitution~~ Statuts et règlements

1. Nom

L'Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa, sera dorénavant désignée: « L'Association » ; « Conseil » signifiera « Conseil d'administration » et « AGA » signifiera « Assemblée générale annuelle ».

2. Membres

Toute personne (**professeur.e, bibliothécaire ou conseiller / conseillère**) qui au moment de la retraite était professeur à plein temps à l'Université d'Ottawa **membre de l'unité de négociation de l'APUO**, et qui ~~avait contribué au~~ **bénéficie du** régime de retraite **de l'Université d'Ottawa**, pourra, après avoir payé la cotisation annuelle, devenir membre de l'Association. Les conjoints ~~ou~~ **et** les conjointes des membres décédés seront membres associés. (Ces personnes sont exemptées de la cotisation annuelle.)

3. But

L'Association représente officiellement ~~les professeures et les professeurs retraités de l'Université d'Ottawa~~ **tous ses membres** auprès de l'administration universitaire et de l'Association des professeur.e.s de l'Université d'Ottawa (APUO) . Elle promeut les intérêts, le bien-être et les objectifs de ses membres, en plus d'entretenir des relations mutuellement ~~profitables~~ **avantageuses** avec l'Université d'Ottawa, l'APUO, ainsi qu'avec l'Association du personnel administratif retraité (APAR). L'Association a le pouvoir de faire tout ce qui sera nécessaire pour atteindre ces buts.

4. Bureau

Le bureau de l'Association sera situé dans la ville d'Ottawa.

5. Année fiscale

L'année fiscale de l'Association se terminera le 30 avril.

6. Cotisation

La cotisation annuelle sera établie ~~annuellement~~ par le Conseil d'Administration et couvre la période de l'année civile (**du** 1er janvier au 31 décembre).

Elle devra être payée dans les 60 jours après réception de l'avis.

7. Convocations et réunions des membres

(a) Assemblée générale annuelle : Une assemblée générale des membres de l'Association (**AGA**) devra avoir lieu chaque année à la date prévue par le ~~CA~~ **Conseil**, et jamais plus tard que

13 mois depuis la dernière ~~Assemblée Générale~~ **AGA**, à moins de circonstances exceptionnelles. A cette réunion, le ~~CA~~ **Conseil** présentera son rapport annuel y compris le ~~budget~~ **les états financiers de l'Association**, et il y aura des élections pour combler les postes vacants au ~~CA~~ **Conseil**.

(b) Réunions spéciales : Le ~~CA~~ **Conseil** peut convoquer d'autres réunions si nécessaire. Il devra convoquer une réunion spéciale de l'Association dans les 14 jours après la réception d'une requête écrite et signée par au moins 25 membres. Cette réunion devra avoir lieu dans les 30 jours suivant la réception de cette requête.

(c) Avis de convocation : Pour ~~la réunion annuelle~~ **l'AGA** ainsi que pour toute réunion spéciale, il sera envoyé aux membres, au moins 14 jours avant la dite réunion, un ordre du jour qui comprendra les sujets à discuter, ainsi que la date et le lieu de la réunion.

(d) Vote : Le vote se fait à main levée, à moins qu'une majorité de ceux **et celles** présent.e.s demande un vote secret concernant un problème particulier. Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix exprimées.

(e) Quorum : Le quorum requis pour ~~l'assemblée générale~~ **l'AGA** et pour ~~ou~~ **une assemblée** spéciale des membres de l'Association est de vingt-cinq membres en règle pour l'année durant laquelle a lieu l'assemblée.

8. Conseil ~~d'~~administration (~~CA~~)

(a) Constitution du Conseil : Le Conseil ~~d'administration~~ sera composé du **président sortant / de la présidente sortante** et de dix membres élus par ~~l'Assemblée générale~~ **l'AGA** pour un mandat **renouvelable** de trois ans. ~~renouvelable une fois, et exceptionnellement une dernière fois, en s'assurant qu'il n'y ait jamais plus de quatre membres dont le mandat expire la même année.~~ Le Conseil ~~d'administration~~ peut nommer un membre de l'Association pour combler toute vacance qui pourrait survenir au sein du Conseil ~~d'administration~~. **à cause d'une démission imprévue ; le mandat de cette personne doit être approuvé lors de l'AGA suivante et son mandat sera d'une durée de trois ans à compter de la date de cette AGA.**

L'élection des membres du ~~Conseil d'administration~~, pour combler les postes devenus vacants chaque année, aura lieu selon la procédure qui suit :

i) Au moins soixante jours avant ~~l'assemblée annuelle~~ **l'AGA**, le Conseil ~~d'administration~~ élira trois personnes, dont au moins un membre du Conseil ~~d'administration~~ demeurant en fonction, pour rechercher des candidatures pour combler les postes devenant vacants, lors de ~~l'assemblée annuelle~~ **l'AGA**. Ce Comité d'élection sera présidé par la personne désignée par le Conseil ~~d'administration~~ et, **qui**, en plus de rechercher des candidatures, ~~il~~ organisera l'élection et le ~~président du Comité~~ sera d'office **président.e** de l'élection, lors de ~~l'assemblée annuelle~~ **l'AGA**.

ii) Toute candidature à un poste au Conseil ~~d'administration~~ devra être proposée ~~par une personne~~ et appuyée par ~~une personne~~, **des** membres en règle de ~~l'APRUO~~ **l'Association**, au moins dix jours avant ~~l'assemblée annuelle~~ **l'AGA**, par la transmission du bulletin de candidature

au président / à la présidente du Comité d'élection, qui sera chargé.e d'assurer la régularité des candidatures et des élections ;

iii) Au moins huit jours avant l'assemblée annuelle l'AGA, le / la président.e du Comité d'élection déclarera élues les personnes candidates, si leur nombre ne dépasse pas le nombre de postes à combler, et en avertira le / la président.e de l'APRUO l'Association et les personnes élues ;

iv) Si le nombre de personnes candidates à un poste au Conseil d'administration dépasse le nombre de postes à combler, le / la président.e du Comité d'élection en avertira les personnes concernées et le / la président.e de l'APRUO l'Association au moins huit jours avant l'assemblée annuelle ; si les candidatures maintenues dépassent le nombre de postes à combler, le / la président.e du Comité d'élection décrètera des élections pour combler les postes requis et en avertira les personnes concernées et le / la président.e de l'APRUO l'Association.

v) Lors de l'assemblée annuelle l'AGA, au moment de procéder à l'élection des membres du Conseil d'administration, le / la président.e de l'APRUO l'Association invitera le / la président.e du Comité d'élection à présider l'élection ; si les personnes candidates ont déjà été déclarées élues huit jours plus tôt, le/ la président.e du Comité annoncera publiquement leur élection ; si des élections doivent avoir lieu, le / la président.e y procédera en suivant la procédure ci-après décrite :

(1) Le / la président.e du Comité faire élire deux personnes pour agir comme scrutateurs ; ces scrutateurs distribuent les bulletins de votes contenant les noms de toutes les personnes candidates ; les bulletins sont remis à tous les membres en règle de l'APRUO Association identifiés par les responsables désignés lors de l'entrée desdits membres ; les membres qui assistent en ligne votent en utilisant l'onglet discuter (chat) adressé au président / à la présidente du Comité d'élection ;

(2) Les scrutateurs procèdent à recueillent les bulletins de vote et s'assurent que le nombre de bulletins recueillis ne dépasse pas le nombre de bulletins distribués et procèdent ensuite au dépouillent ensuite le vote en présence et sous la responsabilité du président / de la présidente du Comité d'élection qui déclare les personnes élues dès que le résultat est disponible, mais le président et les scrutateurs ne sans dévoiler pas le nombre de votes recueillis par chacune des personnes candidates ;

(3) La personne qui recueille le moins de votes est éliminée et, si nécessaire, un second tour de scrutin est fait avec des bulletins d'une couleur différente et sur lesquels le président du Comité d'élection a pris soin de barrer le nom de la personne éliminée avec l'aide des scrutateurs ; le décompte est fait comme lors du premier tour et le président procède à autant de tours de scrutin que nécessaires pour en arriver à l'élection du nombre de postes requis ;

vi) Après avoir déclaré les personnes élues, le / la président.e du Comité d'élection demande une résolution pour détruire les bulletins de vote et si la résolution est adoptée, il procède à cette destruction, d'une façon jugée valable, en présence d'au moins un des scrutateurs;

vii) Le / la président.e du Comité d'élection félicite les personnes élues, remercie les personnes qui ont accepté de présenter leur candidature ainsi que les scrutateurs et invite le / la président.e de l'APUO Association à continuer l'assemblée annuelle.

(b) Exécutif du Conseil d'administration : Le Conseil d'administration doit élire, parmi ses membres, une personne de l'un ou l'autre sexe aux postes suivants : président.e, vice-président.e, secrétaire et trésorier / trésorière. Le / la président.e et le/ la secrétaire seront les officiers mandatés pour signer tous les documents, sauf pour les affaires bancaires où les officiers signataires seront le / la président.e et le trésorier / la trésorière ou une autre personne désignée par le Conseil d'administration. Le / la vice-président.e remplace le / la président.e en cas d'absence ou d'incapacité et, en l'occurrence, aide le / la président.e dans l'accomplissement de ses tâches. En cas de décès, de démission ou d'incapacité juridique d'un officier / une officière, le Conseil d'administration doit élire, parmi ses membres, un.e remplaçant.e de cet officier / cette officière pour compléter son mandat.

(c) Quorum : Le quorum au CA Conseil sera de cinq membres.

(d) Fonctions et pouvoirs du CA Conseil : Le CA Conseil sera responsable de toutes les activités, projets et politiques de l'Association, de même que de ses finances. Le CA Conseil pourra établir un comité de nominations, ainsi que tout autre comité qu'il juge nécessaire.

9. Représentation à l'extérieur

Le / la président.e ou la personne déléguée par ce dernier / cette dernière représente l'unité électorale des membres à la retraite au Conseil d'administration de l'APUO. Le CA Conseil nomme des représentant.e.s au Comité de pension de l'Université et aux organisations qui s'occupent de questions pertinentes pour l'Association, et auprès desquelles il a droit de représentation.

10. Modification des Statuts et règlements

Sur recommandation du CA Conseil, les statuts de l'Association peuvent être amendés lors de l'Assemblée Générale l'AGA ou d'une assemblée spéciale convoquée à cette fin. L'avis de convocation pour à cette réunion devra être envoyé quatre deux semaines plus tôt avant la date de l'assemblée. Une majorité des deux-tiers des membres présents, ayant droit de vote à une telle réunion, est exigée pour un changement aux Statuts et règlements.

Extract from the Minutes of the meeting of the Administrative Committee held on May 15th, 2024

Après discussion les membres the CA décident de proposer à l'AGA cet amendement de l'article 2 du texte déjà distribué aux membres :

Toute personne qui, au moment de la retraite, détenait un rang professoral ou un poste de bibliothécaire, conseiller/conseillère, ou de professeur.e de langue et qui bénéficie d'une rente du régime de retraite de l'Université d'Ottawa peut devenir membre de l'Association en payant la cotisation annuelle.

Any person who, at the time of retirement, held a professorial rank or a position as librarian, counsellor or language teacher and who is receiving a pension from the University of Ottawa Pension Plan may become a member of the Association by paying the annual membership fee.

Proposé par A. Lapierre, appuyé par C. Belleau. Approuvé par les membres du CA à l'unanimité.